

---

# Communiqué

---

## LE GOUVERNEMENT LANCE DES CONSULTATIONS POUR RENFORCER LES NORMES DE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

OTTAWA, le 13 mai 2004 — L'honorable Lucienne Robillard, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, a annoncé aujourd'hui la publication d'un document de consultation contenant des propositions destinées à renforcer les normes de gouvernance des sociétés par actions et à accroître la confiance des investisseurs au Canada.

« Le gouvernement du Canada s'est engagé à proposer des modifications à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* afin de renforcer la transparence et de rendre les sociétés plus responsables face aux investisseurs et aux actionnaires, a déclaré la ministre Robillard. Il s'agit d'une première étape dans la réalisation de l'engagement pris dans le budget de mars 2004. »

Le document, intitulé *Vers des normes améliorées en matière de régie d'entreprise des sociétés constituées en vertu du droit fédéral : propositions de modification de la Loi canadienne sur les sociétés par actions*, vise à recueillir l'avis des Canadiennes et des Canadiens sur la teneur de propositions précises. Entre autres questions étudiées figurent le rôle et la composition des conseils d'administration, la supervision et l'indépendance des vérificateurs, ainsi que l'information et les infractions financières.

« Les investisseurs canadiens, et tout particulièrement les personnes qui ont de petits avoirs, ont le droit de s'attendre à ce que les normes de gouvernance des sociétés par actions canadiennes soient parmi les plus élevées du monde. Nous entendons en être les promoteurs », a ajouté la ministre Robillard.

Les propositions à l'étude tiennent compte de ce qui se fait ailleurs, notamment de ce que font les gouvernements provinciaux et les commissions des valeurs mobilières. Elles tiennent également compte des recommandations formulées par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce dans son rapport de 2003 sur la gouvernance des entreprises.



Des renseignements sur le plan d'Industrie Canada pour la modification de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et un exemplaire du document de travail sont disponibles en ligne à [http://strategis.ic.gc.ca/gouvernance\\_dentreprise](http://strategis.ic.gc.ca/gouvernance_dentreprise). Il est également possible d'envoyer à Industrie Canada des commentaires sur le document des propositions à l'adresse [gouvernance\\_dentreprise@ic.gc.ca](mailto:gouvernance_dentreprise@ic.gc.ca). Le délai pour transmettre les commentaires est le 30 septembre 2004. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez obtenir des copies papier en composant le (613) 952-2113.

- 30 -

Renseignements :

Daniel Grenier  
Directeur des communications  
Cabinet de l'honorable Lucienne Robillard  
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de  
l'Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec  
(613) 995-9001

Relations avec les médias  
Industrie Canada  
(613) 943-2502